

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Antoine de Saint-Exupéry - BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée professionnel Antoine de Saint-Exupéry - BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée - en apprentissage (43945)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Antoine de Saint-Exupéry - BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée - en apprentissage (43945)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	93	3

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Selon les bulletins	Selon les bulletins	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Il est souhaitable d'être issu d'une filière logistique ou transport ou d'une filière technologique	Evaluations par compétences	Très important
Savoir-être	Ponctualité, sérieux et organisé	Appréciations bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Parcours de l'élève	Lettre de motivation et CV	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	.	.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

sans objet

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Le candidat doit obligatoirement avoir trouvé une entreprise et signer un contrat d'apprentissage afin de valider son inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La liste des voeux en apprentissage récapitule les formations que vous avez demandées ainsi que l'état d'avancement des dossiers. La réponse « candidature retenue sous réserve de la signature d'un contrat » signifie que votre candidature a été sélectionnée, mais que pour être effectivement admis vous devez avoir trouvé un employeur avec qui signer un contrat d'apprentissage. Vous pouvez vous adresser à l'établissement (coordonnateur de l'apprentissage) pour finaliser les formalités liées au contrat. En amont, l'établissement peut suggérer des contacts d'entreprises susceptibles de recruter en apprentissage pour ce BTS.

Signature :

ELISE COULON COLOMBEAU,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Antoine de Saint-Exupéry